

	<b>Atelier 1</b> <b>Réseau des observatoires locaux du littoral en Occitanie</b>  Compte Rendu ---- 06 décembre 2022 14h-17h	1 page
		MCR TBR



## Atelier Réseau des observatoires locaux du littoral en Occitanie

Lieu : IN'ESS, Narbonne

Animation : Provence Lanzellotti (AURCA), Alexandre Richard (Région Occitanie), Myriam Cros (OPeNIG), Tom Brunelle (OPeNIG)

Nombre de participants : 35 participants (thématiciens, géomaticiens, élus)



Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action régional pour l'adaptation du littoral au changement climatique, la région Occitanie propose de mettre en place un Observatoire Régional du Littoral s'appuyant sur un réseau d'observatoires locaux. Afin de co-construire l'outillage nécessaire à la mise en œuvre du réseau d'observatoires locaux pour le littoral, des ateliers de design collectif sont réalisés avec les acteurs du littoral d'Occitanie.

Cet atelier a permis à une trentaine de personnes de réfléchir ensemble à la définition d'un langage commun ("*qu'est-ce qu'un observatoire ?*", "*qu'est-ce qu'un indicateur ?*"), nécessaire avant d'engager

des travaux plus approfondis sur l'outillage de ce réseau. Cela a aussi été un moment d'échanges et de rencontres entre les acteurs du littoral d'Occitanie.

## 1. Session plénière

Une session plénière a permis de présenter :

- Les enjeux du littoral d'Occitanie
- Les actions menées et à mener par la région dans le cadre du plan d'actions pour l'adaptation au changement climatique
- Le dispositif d'accompagnement pour les territoires littoraux et le réseau d'observatoires locaux

## 2. Sessions d'idéation en sous-groupe

La suite de l'atelier s'est réalisée en 2 sessions d'idéation en sous-groupe (4 sous-groupes d'environ 8 participants chacun). Chaque groupe passe 20 minutes sur un 1<sup>er</sup> sujet puis 10 minutes sur l'autre sujet déjà entamé par le 1<sup>er</sup> groupe.

- 1<sup>ère</sup> session d'idéation : **définition collective** de 2 notions clés :
  - « **Pour moi un observatoire c'est...** »
  - « **Pour moi un indicateur c'est...** »

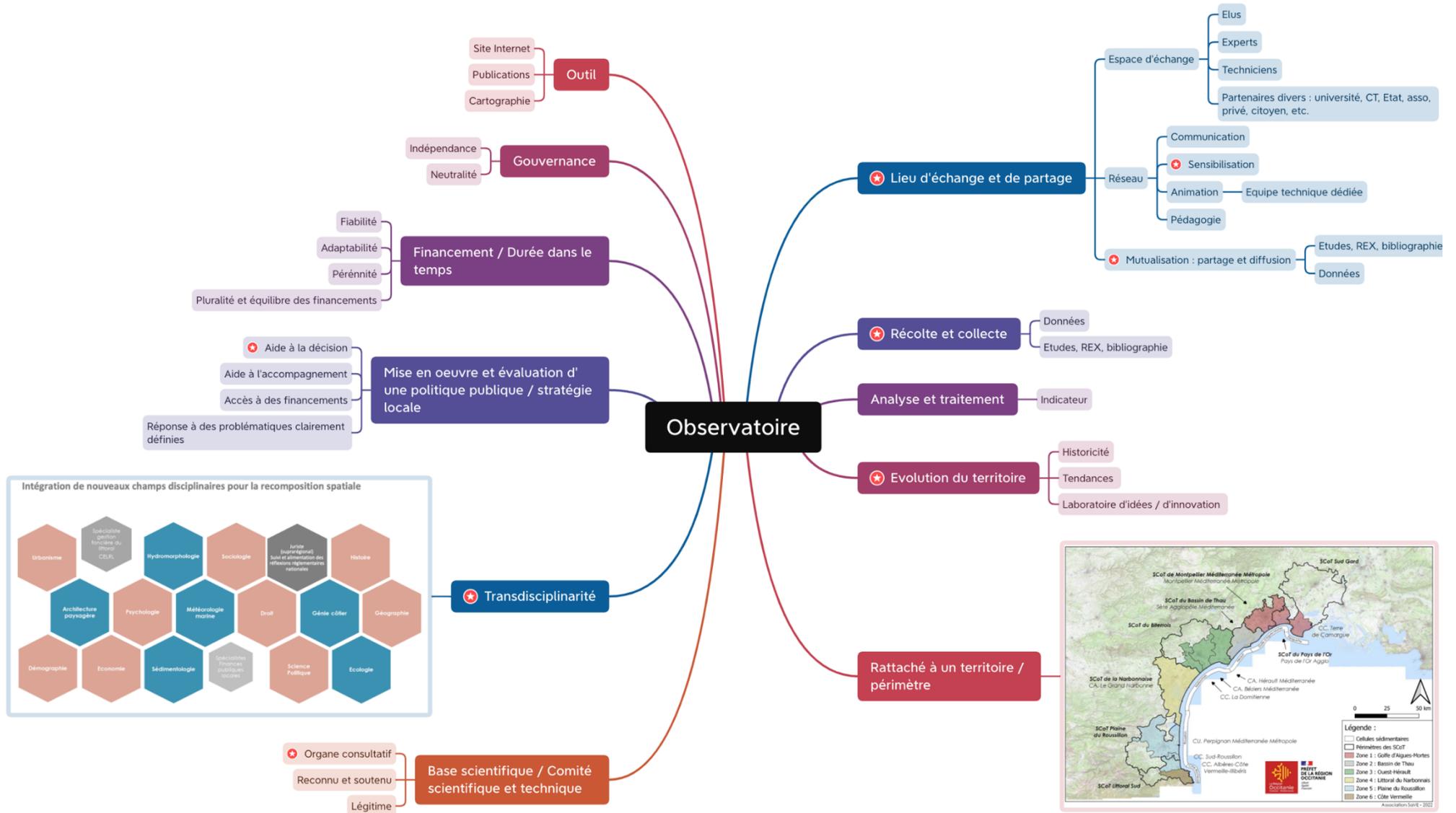


- 2<sup>ème</sup> session d'idéation : **idéation collective** de 2 notions clés :
  - « **Mon observatoire idéal...** »
  - « **Les indicateurs de mes rêves...** »



# Synthèse des ateliers

## Observatoire :

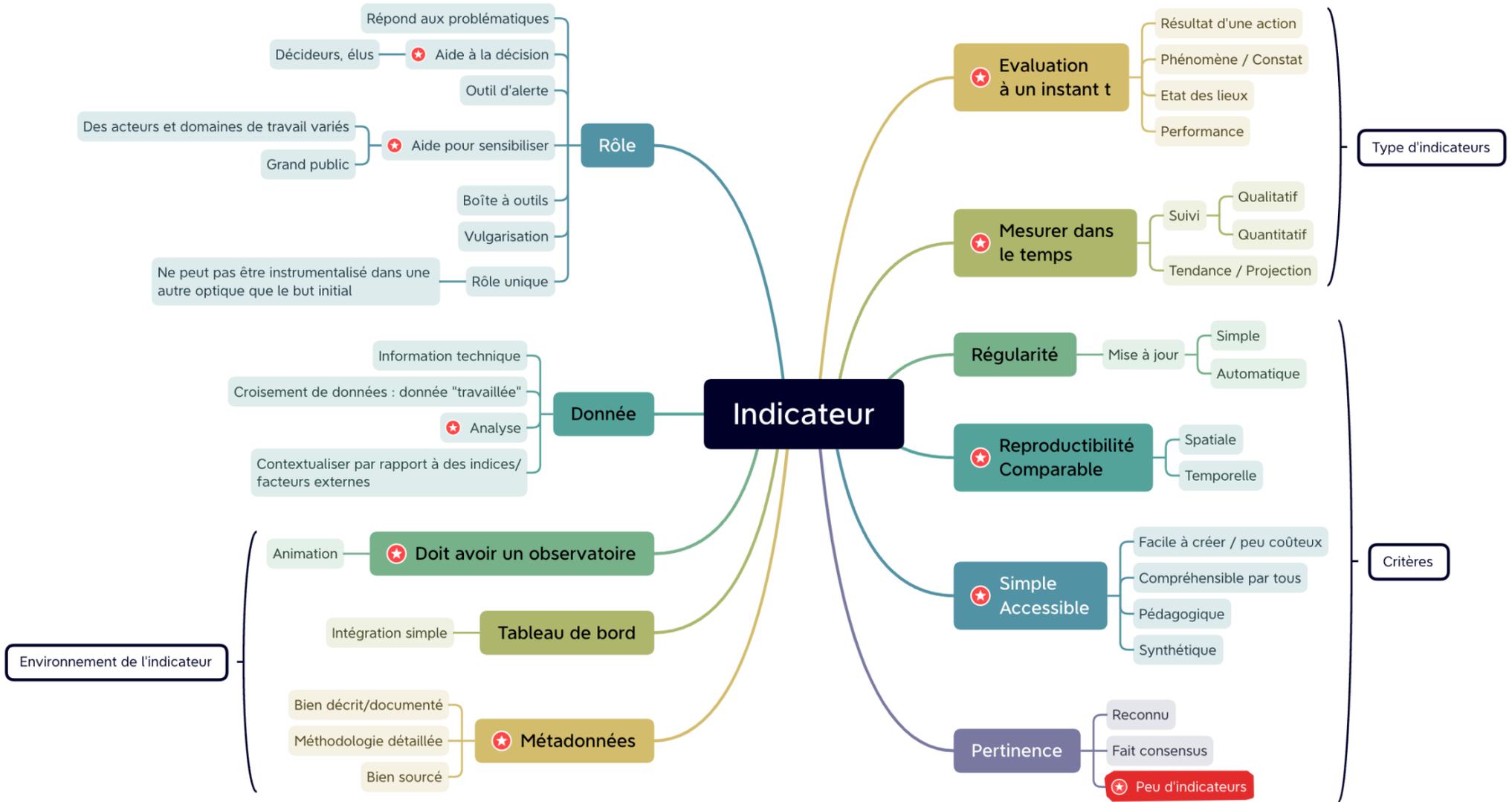


L'atelier visait à définir collectivement ce qu'est un **observatoire** et quelles fonctions il se doit de remplir selon la conception des participants et selon leur idéal. Ce travail a permis de réaliser cette carte mentale qui décompose un observatoire en plusieurs branches c.à.d. les idées qui sont ressorties lors de la session. Celles accompagnées d'une étoile sont celles qui ont été majoritairement évoquées.

Une idée phare qui est largement ressortie de la part des participants est qu'un observatoire est un lieu d'**échange** et de **partage** (=> mutualisation, sensibilisation, pédagogie) de connaissance, d'expériences et d'informations entre des acteurs et partenaires diverses (élus, experts, techniciens...) sur un **territoire** déterminé et portant sur une pluralité de champs disciplinaires. En effet, cet observatoire doit permettre cette **transdisciplinarité** avec notamment une **base scientifique reconnue, soutenue et écoutée** afin d'être légitime dans son rôle d'**aide à la décision** et de mise en œuvre d'une **politique publique**.

Il se doit de s'appuyer sur un outillage permettant de **partager, diffuser, visualiser** et **collecter** de la donnée et des informations (données géographiques, études, rapports, REX, etc.) et de créer et analyser des **indicateurs** prédéfinis : un outil équipé d'indicateurs pour observer/mesurer. La notion spatiale de l'observatoire est importante pour les participants tout comme son aspect temporel. Il doit permettre une **historicité**, de dégager des **tendances**, d'**anticiper** et d'**innover**.

▪ **Indicateur :**



L'atelier visait à définir collectivement ce qu'est un **indicateur**, comment il se construit et à quoi il sert, selon la conception des participants et selon leur idéal. Ce travail a permis de réaliser cette carte mentale qui décompose un indicateur en plusieurs branches c.à.d. les idées qui sont ressorties lors de la session. Celles accompagnées d'une étoile sont celles qui ont été majoritairement évoquées.

Un indicateur doit répondre à un certain nombre de critères définis en **amont** afin qu'il soit opérationnel, juste et de qualité :

- **Régularité** : c'est-à-dire une mise-à-jour définie
- **Reproductibilité** spatiale et temporelle : cela rend l'indicateur comparable entre des territoires et à des dates données.
- **Intelligibilité** : cela est directement lié à son rôle qui est d'aider à la sensibilisation et à la décision. L'indicateur doit être compréhensible, simple et accessible.
- **Pertinence** : ils sont reconnus, ils font consensus et ils sont choisis avec parcimonie.

Voilà les principaux critères qui sont ressortis des 2 sessions d'atelier.

Il doit ensuite répondre à un besoin. En effet, à la suite du travail des participants, nous pouvons établir que l'indicateur sert à **évaluer** le résultat d'une action, d'un objectif ou encore d'un phénomène à un **instant t** et/ou il doit permettre de **mesurer** une évolution afin de faire du suivi mais aussi d'élaborer des tendances et projections **dans le temps**. C'est donc une donnée travaillée qui doit rendre une information **précise** et **intelligible** afin **d'aider à sensibiliser** des acteurs de domaines variés voire le grand public ainsi que **d'aider à la décision** les décideurs et élus politiques.

Enfin, les participants ont fait mention que cet indicateur doit s'inscrire dans un observatoire vivant (animation) tout en gardant son critère de **simplicité**. Il doit néanmoins s'accompagner de toutes les **métadonnées** et documentations nécessaires afin de permettre une totale transparence et compréhension de la **méthodologie** utilisée pour faciliter sa réutilisation et son appropriation selon le rôle initial attribué.